

CIAS	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL CA-CIAS 2026-31
-------------	--	--------------------------------------

Séance du : 1^{er} octobre 2026

Le 1^{er} octobre deux mille vingt-six, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire, sous la présidence de Madame Sophie Besnard, Vice-Présidente.

Membres : 17 dont Quorum : 9

ETAIENT
PRESENTS
(12)

Mme BAUDRY, Mme BELAUD, Mme BESNARD, M. BOURREAU, Mme COUSSEAU,
Mme FERCHAUD, M. GABORIAUD, M. LOGEIS, Mme MORIN, M. PERCHER,
Mme ROUSSELOT, Mme SOULARD

ABSENTS
EXCUSES
(5)

M. BACLES, Mme COTILLON, Mme MENARD, Mme MERCERON, M. VERDON

POUVOIRS

De Mme COTILLON à Mme FERCHAUD

Date de la
convocation

25 septembre 2026

Secrétaire de
séance

Mme VINCENDEAU

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) : ELECTION DES MEMBRES

VU le code de la commande publique ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les article L.1414-2 et L.1411-5

Considérant que la commission est présidée par la Présidente du CIAS ou son représentant et que le conseil d'administration doit élire cinq membres titulaires et cinq membres suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

Sur proposition de la Présidente du CIAS, la liste suivante se porte candidate :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Madame Nathalie ROUSSELOT	Monsieur Jacques GABORIAUD
Madame Annie MORIN	Monsieur Denis PERCHER
Monsieur Jean-Louis LOGEAS	Monsieur Jean-Paul BOURREAU
Madame Pascale FERCHAUD	Madame Audrey BELAUD
Madame Olivia BAUDRY	Madame Christine SOULARD

Un bureau de vote composé de 2 assesseurs a été constitué et a procédé au dépouillement.

Premier tour de scrutin :

- Nombre de votants : 13
- A déduire : 0 blanc et 0 nul
- Nombre de suffrages exprimés : 13

A l'issue du 1^e tour de scrutin, le résultat suivant a été obtenu : Liste présentée : 13 voix

Il est proposé de créer une Commission d'Appel d'Offre à titre permanent pour la durée du mandat et d'élire les membres du conseil tels que figurant sur la liste présentée en qualité de membres de la Commission d'Appel d'Offre.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité,

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme

La Présidente

Emmanuelle MENARD

Sophie BESNARD
Vice-Présidente
Service et autonomie à domicile



Transmis en préfecture le 07/10/2026

Notifié ou publié le 07/10/2026

La Présidente,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.